



## DÉLIBÉRATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

N°24-19

### Séance du 29 Mars 2024

Date de convocation : 25/03/2024 L'an 2024, le 29 Mars à 14h30, le Conseil  
Administrateurs en exercice : 17 d'Administration du CCAS de la ville de Tours,  
Administrateurs présents : 11/17 dûment convoqué par sa Vice-Présidente, s'est réuni  
Administrateurs votants : 16/17 dans la salle du Conseil d'Administration du CCAS.

Présents : 11/17

Pouvoirs : 5/17

Excusés : 1/17

Étaient présents : M. DENIS, Mme MOUSSOUNI, Mme WANNERROY, Mme  
QUINTON, M. BRUN, Mme CABANNE, M. PIERRE, M. GARNAUD,  
M. MUSSARD, M. FLEISCH, Mme BECARD.

Avaient donné pouvoir : Mme BLET à Mme QUINTON, Mme DARIES à M. BRUN, M.  
OREAL à M. GARNAUD, Mme MAUDUIT à M. FLEISCH, Mme  
SERRA à Mme BECARD.

Était absente excusée : Mme LEVAVASSEUR.

### **Tome 1 - N°24-19 - OBJET : Vote de l'état prévisionnel des recettes et des dépenses (EPRD) 2024 du budget de l'Accueil de Jour (ADJ).**

Monsieur le Président présente aux membres du Conseil d'Administration les prévisions de recettes et de dépenses du budget de l'Accueil de Jour (ADJ) pour l'exercice 2024 en fonctionnement, selon les modalités suivantes :



**ETAT PREVISIONNEL DES RECETTES ET DES DEPENSES (EPRD) 2024 ADJ**

	<i>Pour mémoire EPRD 2023</i>	<i>EPRD 2024</i>
<b>CHARGES</b>		
GR1 (Dépenses afférentes à l'exploitation courante)	31 900,00 €	30 500,00 €
GR2 (Dépenses afférentes au personnel)	67 100,00 €	71 400,00 €
GR3 (Dépenses afférentes à la structure)		
<b>Total des charges</b>	<b>99 000,00 €</b>	<b>101 900,00 €</b>
<b>PRODUITS</b>		
GR1 (Produits de la tarification)	99 000,00 €	101 000,00 €
GR2 (Autres produits relatifs à l'exploitation)		900,00 €
GR3 (Produits financiers et produits non encaissables)		
<b>Total des produits</b>	<b>99 000,00 €</b>	<b>101 900,00 €</b>
<b>RESULTAT COMPTABLE DEFICITAIRE</b>	<b>- €</b>	<b>- €</b>
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions (DAP)		
- Reprise sur provisions		
- Quote part des subventions et fonds associatifs		
<b>CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (CAF)</b>	<b>- €</b>	<b>- €</b>
<i>(Taux de CAF en pourcentage des produits)</i>		

Il n'y a pas de prévisions de dépenses ni de recettes en investissement.

Après en avoir délibéré les membres du Conseil approuvent l'état prévisionnel des recettes et des dépenses, présenté pour le budget accueil de jour.

**Délibération approuvée à l'unanimité.**

Le Maire,  
Président du CCAS



**Emmanuel DENIS**

